Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
042-200094662-20260930-3041A-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/10/2026

DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°DC-2026-176

Objet :

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases APS AVP et PRO pour le site principal à Riorges

Avenant n°1

Titulaire : ARCHIGRAMM

LE PRESIDENT,

Vu l'arrêté inter préfectoral n°42-2026-04-08-00008, n°69-2026-03-23-00005, n°71-2026-03-13-00002 portant modification des statuts du syndicat mixte « Roannaise de l'eau ».

Vu la délibération n°2026-080 du Comité Syndical du 23 septembre 2026 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des avenants aux marchés publics, des accords-cadres et les délégations de service public, quels que soit quels que soit l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu les dispositions des articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la commande publique ;

Considérant le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases APS, AVP et PRO pour le site principal à Riorges avec la société ARCHIGRAMM, conclu le 27 novembre 2025 et notifié le 8 décembre 2025 ;

Considérant que suite aux diverses demandes du maître d'ouvrage concernant les APD (n°2 et n°3) et la décision d'évolution du périmètre du projet (extension), 8 jours supplémentaires d'intervention sont nécessaires ainsi qu'une prolongation du marché jusqu'au 30 avril 2027 ;

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

1°) d'approuver et de signer l'avenant n°1 avec l'entreprise ARCHIGRAMM titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les phases APS, APD et PRO pour le site de construction à Riorges ;

2°) de préciser que l'avenant a pour objet d'augmenter le montant initial du marché de 5 074.00 € HT, portant le montant du marché à la somme de 22 560.00 € HT ;

3°) de préciser que le marché est prolongé jusqu'au 30 avril 2027 ;

4°) de préciser que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts au budget concerné.

Roanne, le 30 septembre 2026



Roanne, le 30 septembre 2026 Le Président

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

ROANNAISE DE L'EAU
63 rue Jean Jaurès – CS 30215
42313 Roanne Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

ARCHIGRAM
16 quai des eaux minérales
42600 Montbrison

SIRET : 48006590300027

C - Objet du marché public

- Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Assistance à maitrise d'ouvrage pour le projet de construction du site principal de RDE : suivi en phase APS, APD et PRO

- Date de la notification du marché public : 27/11/2026
- Durée d'exécution du marché public : 180 jours.
- Montant initial du marché public :
  - Taux de la TVA : 20%
  - Montant HT : 13 726.00 € HT
  - Montant TTC : 16 471.20 € HT

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Huit jours d'intervention supplémentaire ont été rendus nécessaires pour examiner l'indice 3 de l'APD du projet de construction du nouveau site en raison de l'évolution du périmètre du projet faisant augmenter le montant du présent marché de 5074 € HT.

L'évolution du périmètre de travaux entraine également une prolongation de la durée du marché jusqu'au 30 avril 2027.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

☐ Non ☒ Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5074 € HT
- Montant TTC : 6088.80 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 31.3 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 18800 € HT
- Montant TTC : 22560 € HT

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.